

# ÉCOLE GALIN-PARIS-CHEVÉ

OU

## LES PLAISANTINS DE LA MUSIQUE

PAR

Auguste LAGET

Lauréat pour le violoncelle, le chant et la déclamation  
Ex-artiste du théâtre de l'Opéra-Comique  
Membre de la Société des Concerts (Paris)  
Professeur de solfège au Conservatoire de musique de Toulouse  
Membre correspondant de la Société littéraire et artistique de Béziers.



SE VEND



Chez tous les marchands de musique et chez les  
principaux libraires de la ville.

—  
1882

1

LIBRAIRIE DE LA MUSIQUE

---

TOULOUSE. — IMPRIMERIE A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

---

# ÉCOLE GALIN-PARIS-CHEVÉ

OU

## LES PLAISANTINS DE LA MUSIQUE

---

### I

*Vir transit,  
Scripta manent.*

Voilà cinquante ans environ que les partisans de la musique chiffrée se donnent une peine infinie sans pouvoir atteindre le but qu'ils poursuivent, à savoir : renverser la méthode usuelle et lui substituer la leur, soi-disant « la seule expéditive, logique et réellement sûre. »

Si ces gens-là se contentaient de faire de la propagande loyalement et d'étendre l'influence de l'École Galin-Pâris-Chevé par des moyens honnêtes, nous n'y trouverions rien à reprendre ; mais ils attaquent périodiquement les écoles rivales et leurs professeurs, provoquent des polémiques irritantes, et n'aiment rien tant que le scandale, uniquement pour se mettre en évidence et attirer l'attention sur leur enseignement, qui sans cela passerait inaperçu et se manifesterait seulement dans le cercle étroit où il s'exerce. Mais, ces réformateurs ont beau faire ; ils ont beau crier par-dessus les toits que seuls ils possèdent la science infuse, les résultats prouvent jusqu'à l'évidence l'inanité de leur méthode.

En effet, où sont leurs virtuoses d'aucun genre, instrumentistes ou chanteurs ? Où sont leurs compositeurs, leurs bibliothèques et leurs orchestres ?

Depuis cinquante ans qu'ils sont sur la brèche, ils n'ont rien produit ; ils n'ont pas fait un pas en avant ; et il est facile de voir que leur système musical n'est applicable qu'à la vocale et aux sociétés chorales *seulement*. En dehors de cela, ils sont et seront toujours les *plaisantins de la musique*, pour nous servir de l'appellation employée par M. Vaudin, en parlant de l'Ecole Galin-Pâris-Chevé. Le système homophone et unitonique est un système restreint, ne pouvant s'appliquer qu'à la seule mélodie non modulante ou peu modulante, et complètement en opposition avec la tonalité actuelle, qui est un système multitonique, harmonique, complexe et modulant, base de l'enseignement moderne. La lecture musicale par le chiffre ne peut suffire aux exigences de l'art actuel.

Mais supposons un instant que la méthode du chiffre a produit quelques sujets distingués jouant d'un instrument quelconque, et qu'au sortir de l'Ecole, munis du brevet de capacité, ils sont engagés par un directeur de spectacles. Eh bien ! sur toute l'étendue du territoire français, pas un galiniste, pas un ne pourra entrer en communication avec les autres musiciens, attendu qu'il n'existe pas, — nous ne dirons pas en Europe, mais dans le monde entier, — un seul orchestre où l'on exécute la musique chiffrée.

Pour les sociétés chorales, pour les galinistes amateurs, qui n'interprètent ordinairement que de la musique peu compliquée, les empêchements sont moins grands ; mais si, dans un salon, dans le monde, au théâtre, etc., les novateurs modernes veulent se mettre en communication avec les autres exécutants, ils sont obligés, au préalable, de transcrire en musique chiffrée leurs parties respectives. Comme c'est amusant !

Le christianisme a mis quatre siècles pour renverser le paganisme et ses idoles. Au train dont vont les choses, s'il faut seulement huit cents ans aux galinistes pour révolutionner le monde musical, ceux d'entre eux qui espèrent se créer une position, en cultivant le chiffre, ont le temps de manger de la vache enragée.

Du reste, la méthode Galin-Pâris-Chevé a été condamnée par tous les compositeurs modernes, un seul excepté : M. Gevaert. Il est vrai que lorsque celui-ci a succédé à M. Fétis en qualité de directeur du Conservatoire de musique de Bruxelles, il s'est bien gardé d'introduire la méthode du chiffre dans l'école dont la direction venait de lui être confiée. *Vade retro, Satanas!*

Les musiciens qui pratiquent la musique usuelle peuvent dormir tranquilles, car le galinisme est sapé dans sa base, frappé à mort. En effet, il y a en Belgique, en Italie et en Autriche, des sectes rivales qui ont modifié, dans ses parties essentielles, la notation chiffrée inventée par J.-J. Rousseau, et ces modifications ont rompu pour jamais l'unité d'enseignement qui aurait pu exister dans ces écoles.

A quand le congrès des nouvelles couches musicales ?  
Quelle tour de Babel !

A. L.

## II

« Aujourd'hui, il se fait dans le monde un solennel et profond travail d'unité. Peuples, gouvernements, administrations, religions, philosophies, se précipitent vers l'unité. Tout y tend impérieusement et fatalement. Est-ce donc au moment où la vapeur et la télégraphie effacent les distances et vont nous forcer à établir des unités de toute nature, qu'il faut tenter de briser une des plus

belles unités qui existent, une langue comprise par sept peuples de langues et de constitutions différentes : Français, Anglais, Américains, Italiens, Espagnols, Allemands, Turcs et Russes? La notation ordinaire est lue à Paris, à Londres, à New-York, à San-Francisco, à Rio-Janeiro, à Lima, au Cap, à Calcuta, en Australie, à Saint-Pétersbourg, à Berlin, dans les îles de l'Océan, partout, enfin, où il y a un groupe d'hommes civilisés, riches, raffinés. Les hommes de tous les pays, qui ne s'entendent pas dans la langue des idées, se rallient à cette langue musicale, et peuvent chanter en chœur ou exécuter une symphonie en lisant la même partition. Pour les nuances de mouvement et d'expression, on a encore adopté une langue d'unité, l'italienne. La France, qui est le pays de l'unité, qui a réalisé dans l'administration, la législation, les poids et mesures, les monnaies, le diapason, qui non seulement a accompli ces belles choses à l'intérieur, mais qui tend incessamment à les faire rayonner autour d'elle, va-t-elle rompre l'unité qui relie déjà tous les peuples européens dans la langue de l'harmonie? La France doit-elle reculer en l'honneur d'une réforme hypocrite et ridicule, derrière l'Allemagne, l'Italie, le Kamtschatka? L'esprit humain proteste partout contre ce rêve! Cela ne sera pas.»

J.-F. VAUDIN,

Rédacteur en chef de l'*Orphéon*.

### III

Dans ses *Confessions*, J.-J. Rousseau raconte tout au long de quelle manière l'Académie accueillit le mémoire explicatif qui accompagnait son système de notation musicale.

« Le 22 août 1742, » dit-il, « j'eus l'honneur de lire à l'Académie le Mémoire que j'avais préparé pour cela. Quoique cette illustre assemblée fût assurément très imposante, je me tirai passablement de mes lectures et de mes réponses. Le Mémoire réussit, et m'attira des compliments, qui me surprirent autant qu'ils me flattèrent, imaginant à peine que, devant une Académie, quiconque n'en était pas pût avoir le sens commun. Les commissaires qu'on me donna furent MM. de Mairan, Hellot et de Fouchy, tous trois gens de mérite assurément, mais dont pas un ne savait la musique, assez du moins pour être en état de juger de mon projet.

» La seule objection solide qu'il y eût à faire à mon système y fut faite par Rameau. A peine le lui eus-je expliqué, qu'il en vit le côté faible. — Vos signes, me dit-il, sont très bons en ce qu'ils déterminent simplement et clairement les valeurs, en ce qu'ils représentent nettement les intervalles et montrent toujours le simple dans le redoublé, toutes choses que ne fait pas la note ordinaire; mais ils sont mauvais en ce qu'ils exigent une opération de l'esprit qui ne peut toujours suivre la rapidité de l'exécution. La position de nos notes, continua-t-il, se peint à l'œil sans le concours de cette opération. Si deux notes, l'une très haute, l'autre très basse, sont jointes par une tirade de notes intermédiaires, je vois du premier coup d'œil le progrès de l'une à l'autre par degrés conjoints; mais pour m'assurer chez vous de cette tirade, il faut nécessairement que j'épelle tous vos chiffres l'un après l'autre; le coup d'œil ne peut suppléer à rien. — L'OBJECTION ME PARUT SANS RÉPLIQUE, ET J'EN CONVINS A L'INSTANT. »

J.-J. ROUSSEAU.

## IV

L'on vient de voir quelle fut l'opinion de Rameau, en 1742, sur l'invention de J.-J. Rousseau ; il n'est pas sans intérêt de connaître maintenant quelle était celle d'Adolphe Adam, sur le même objet, en 1850.

« L'argument de Rameau était sans réplique : il l'est encore au bout d'un siècle, que des essais du même genre veulent se renouveler. Les commençants auront l'air d'aller fort vite avec cette méthode ; les premières lectures qu'on leur fera faire se composant de combinaisons fort simples, l'esprit suffira pour les résoudre. Il sera insuffisant dès que les complications arriveront : ce système ne pourra, d'ailleurs, s'appliquer qu'à une partie isolée, mais il serait inadmissible pour la partition, où vingt et quelque fois trente parties réunies en accolade doivent être embrassées d'un seul coup d'œil et lues comme une seule ligne, quoique écrites sur vingt ou trente lignes différentes. Il faut, pour cette opération si rapide, que l'œil soit frappé par un dessin : des chiffres ou des signes uniformes ne pourraient jamais remplir ce but. »

Adolphe ADAM, *Souvenirs d'un musicien*, p. 193.

## V

### GALIN

naquit à Samatan, dans le Gers, en 1786. Il s'appliqua particulièrement aux mathématiques, et obtint, pour l'enseignement de cette science, une chaire au lycée de Bordeaux.

L'étude de la musique, à laquelle il se livrait en amateur, lui sembla si difficile et il y fit si peu de progrès, qu'il s'imagina que c'était moins sa faute que celle de la méthode à l'aide de laquelle il travaillait. Il conçut dès lors un nouveau plan d'enseignement, rédigea une méthode dans ce sens, et grâce au *méloplaste*, — c'est le nom qu'il avait donné à son invention, — il se flatta qu'il opérerait une révolution radicale dans l'art musical. En conséquence, en 1817, il ouvrit un cours de musique à Bordeaux.

Le succès qu'il obtint dans cette ville le décida à aller à Paris pour y enseigner la musique d'après sa méthode; mais bientôt ses forces le trahirent, et il mourut d'une maladie de poitrine dans le courant de l'année 1821.

A. L.

## Aimé PARIS

naquit à Quimper le 19 juin 1798. Il étudia les mathématiques au collège de Laon, acheva ses humanités au collège Charlemagne, à Paris, et fut reçu avocat en 1820.

Dans le commencement de l'année 1821, il suit le cours de musique de Galin, tout en se livrant à d'autres études, qui lui méritent l'honneur, en 1822, d'être nommé professeur de mnémonique à l'Athénée de Paris.

A partir de 1828, et pendant trente années consécutives, Aimé Paris parcourt la France, la Belgique, la Hollande et la Suisse, et se livre, dans une foule de villes, à l'enseignement de la musique chiffrée d'après la méthode de Galin.

« Lorsqu'il arrivait dans une ville qu'il se proposait

» d'exploiter, pour attirer l'attention et pour donner  
» plus d'éclat à ses cours de musique, il avait pour  
» habitude d'envoyer ou de faire afficher des défis aux  
» professeurs de musique ou aux chefs d'écoles de la  
» localité, demandant toujours des épreuves compara-  
» tives, sous des conditions qu'il savait bien ne pouvoir  
» être acceptées. Qu'on lui répondît, ou qu'on gardât  
» le silence, on ne pouvait éviter qu'il publiât quelque  
» pamphlet contre ceux qu'il considérait comme ses  
» adversaires naturels. La violence en était le caractère :  
» l'injure y était prodiguée, non seulement aux au-  
» teurs de systèmes différents d'enseignement, tels que  
» Bocquillon-Wilhem, Pastou, Mercadier et autres,  
» mais aux professeurs des villes où M. Pâris faisait un  
» séjour plus ou moins prolongé, aux journalistes qui  
» hasardaient quelque observation critique sur la mé-  
» thode Galin-Pâris, aux sommités de l'art et de la  
» science qui n'opposaient qu'un dédaigneux silence  
» aux défis qu'on leur adressait, voire même aux auto-  
» rités locales qui ne secondaient pas avec assez d'em-  
» pressement les vues de M. Pâris. »

F.-J. FÉTIS, *Biographie universelle des musi-*  
*ciens*, p. 452.

## Emile CHEVÉ

« La Révolution de 89 éclate, et l'on oublie d'inscrire l'obligation d'apprendre la musique en chiffres dans la *Déclaration des droits de l'homme* !... La République, le Consulat, l'Empire, la Restauration passent, les destinées du monde se jouent sur les champs de bataille, dans les parlements, et les gouvernements ne songent pas à doter les peuples des immenses bienfaits

de la musique en chiffres !... Victor Cousin, Jouffroy, Hugo, Lamennais, Michelet, Quinet, tous les esprits altérés de lumières, tous les poètes, les philosophes, les législateurs en quête de dogmes régénérateurs, interrogent la terre, le ciel, et négligent de s'adresser, pour l'œuvre de rénovation universelle, à la musique en chiffres !... On pouvait donc croire qu'elles étaient bien enterrées, les rêveries de J.-J. Rousseau et de Galin. Mais un jour, le monde musical fut subitement frappé par ces paroles mystiques qui semblaient descendre de la nue : « Choisi par le hasard, par la Providence peut-être, pour être l'un des trois chefs d'une école nouvelle qui a la conviction profonde qu'elle porte au monde une idée grande, éminemment civilisatrice ! etc. » C'était M. Emile Chevé, ex-chirurgien de marine, qui se jetait avec toutes ses trouses dans la galère capitane de la réforme musicale.

» A moi, Gribouille ! s'est alors écrié maître Paris ; l'apôtre en chef de l'Ecole du chiffre ; à moi ta sublime langue des durées !... Avec *ta-ra-la-te-re-lé-ti-ri-li*, nous irons jusqu'aux astres. Nous confondrons la science officielle avec *ta-fa-té-fé*, *ta-za-fa-na-te-ze-fe-ne-ta-za-chu-na-té-chu-fé-né*. O révélation splendide ! à genoux les champions de la routine des Conservatoires devant la supériorité de notre invention !... Ils disent sottement : *le temps fort* ! Nous dirons avec orgueil : *le jalon, le son fort, le coup fort*. Hein ! comme c'est adroit !... Pour battre des mesures à deux temps, ils prononcent : *un, deux*. Quelle monstruosité !... Nous emploierons ces deux mots : *plancher, plafond*. Quelle merveilleuse amélioration ! Ces musiciens de la vieille Ecole en sont encore à : *l'armure par dièzes*. Nous inventerons : *l'armure de la déesse Pallas*. Nous tradui-

rons : *l'armure par bémol*, par : *armure bien molle*.  
Est-ce assez joliment trouvé ! »

J.-F. VAUDIN, *Les Plaisantins de la musique*, p. 27.

## VI

Tout le monde sait qu'un des grands moyens employés par les chefs de l'Ecole Galin-Pâris-Chevé, pour attirer l'attention sur leur enseignement et pour jeter de la poudre aux yeux du vulgaire, est d'envoyer des défis aux professeurs de la méthode usuelle et d'affirmer qu'aucun d'eux « *ne voudrait accepter la responsabilité d'une défaite certaine* » (Textuel).

M. Fétis a réduit à leur juste valeur les défis de concours proposés par MM. Pâris et Chevé.

« Ces défis, — dit M. Fétis, — sont toujours faits sous de certaines conditions destinées à fausser le jugement que le public en pourrait porter. Ainsi les novateurs, dont les élèves ne peuvent lire la musique notée par la notation universellement connue, demandent qu'on leur fournisse à l'avance les morceaux destinés à l'essai, afin de les transcrire dans leur système de signes; puis ils présentent aux vrais musiciens des combinaisons de signes de temps absurdes à déchiffrer, combinaisons qui n'existent jamais dans la musique véritable, parce qu'on pourra toujours les réduire à une expression normale. Ceux qui portent ces défis se garderaient bien, par exemple, de faire écrire par des compositeurs célèbres des leçons spécialement destinées à l'essai, et qu'on placerait sur le pupitre, immédiatement après qu'elles auraient été écrites, en prenant pour juge de bons musiciens qui suivraient de l'œil, sur le papier, l'exécution, afin de s'assurer de l'exactitude de la lecture.

» En réalité, il n'y a point de concours possible entre ceux qui connaissent la notation universelle et ceux qui l'ignorent, et qui prétendent la remplacer par une notation de convention.

» Le défaut de cette méthode, comme de toutes celles du même genre, est qu'il faut finir par montrer aux élèves de la musique écrite et chargée de tous les signes dont l'usage ne leur est pas habituel, et dont l'aspect compliqué n'a point de rapport avec les idées simples auxquelles ils sont accoutumés. Alors se révèle une vérité incontestable : c'est qu'on a appris quelque chose qui peut servir d'introduction à l'étude de la musique, mais qui n'est pas la musique elle-même. »

F.-J. FÉTIS,

Directeur du Conservatoire de musique de Bruxelles.

## VII

.....

« Je suppose, ainsi que l'assurent les partisans du système de M. Chev , que les lecteurs de chiffres parviennent   lire la musique chorale   premi re vue au bout d'un mois, et les lecteurs de notes sur la port e, au bout de six mois seulement (je ne le crois pas, mais je le suppose) ; la sup riorit  de l' criture musicale en chiffres semblera ainsi d montr e. Qu'en r sultera-t-il ? Le voici : Les lecteurs de chiffres,  l ves de trois mois, auront de la facilit    lire des ch urs simples,  crits pour eux en signes sp ciaux, trois mois avant que les lecteurs de notes aient pu acqu rir celle de lire ces m mes ch urs  crits avec les signes adopt s, non pas en France, en Allemagne, en Angleterre seulement, mais partout o  ce que nous appelons la musique a p n tr .

» L'écriture musicale sur la portée, ne l'oublions pas, est *la seule écriture universelle* existant sur la terre.

» Les lecteurs de chiffres seront arrivés les premiers... dans une impasse, et ils resteront dans leur petit cénacle sans communications possibles avec le monde musical, pendant que les lecteurs de notes, arrivés les seconds, pourront, dans n'importe quel coin du monde où les hasards de la vie les auront conduits, prendre part à toutes les exécutions musicales, chanter les œuvres des maîtres, non seulement avec des musiciens français, à Paris, mais avec des Allemands, à Berlin et à Vienne; avec des Italiens, à Naples et à Milan; avec des Espagnols, à Madrid; avec des Anglais, à Londres; avec des colons de l'Australie, des Américains, des Indes orientales et de la Polynésie. Ils pourront, ces choristes, entrer, si cela leur convient, dans les chœurs d'un théâtre lyrique, faire partie de ceux d'une église, où des moyens d'existence leur sont offerts; ils pourront se livrer à l'étude d'un ou plusieurs instruments, devenir musiciens de régiment, membres d'un orchestre, virtuoses, et collaborer ainsi à la grande œuvre musicale du monde civilisé. Tous avantages interdits aux lecteurs de chiffres, qui ne pourront, je le répète, sortir du cercle étroit où l'usage d'une écriture nouvelle devra forcément les tenir enfermés.

» Les chefs de cette école ont évidemment le modeste espoir de détruire la notation musicale admise dans le monde entier et de lui substituer l'écriture chiffrée de leur petite institution de Paris. Ils oublient que M. Marle tenta, il y a vingt-cinq ou trente ans, de changer l'orthographe française; qu'il était cent fois plus facile d'opérer cette révolution qu'il ne l'est pour

les propagateurs du chiffre d'accomplir la leur, puisqu'il n'avait contre lui que les lettrés de France, et qu'ils ont contre eux tous les musiciens du monde. Il donnait, pour sa réforme, des raisons beaucoup plus spécieuses que celles dont on fait grand bruit dans la question qui nous occupe, et pourtant il ne réussit pas, et sa tentative avorta complètement.

» Eh bien ! j'admets que les partisans de l'écriture musicale en chiffres atteignent leur but, et l'atteignent promptement ; on ne lit plus la musique sur la portée nulle part ; le chiffre triomphe au théâtre, à l'église, dans l'armée, dans les salons, partout ; il est seul adopté pour la musique instrumentale, même la plus compliquée. Les lecteurs de chiffres ne savent plus et ne veulent plus savoir lire l'ancienne notation. Voilà donc la musique des maîtres de toutes les écoles, compositeurs et théoriciens, tout ce que l'art a produit d'intéressant et de beau, supprimé par ce seul fait, et enlevé pour jamais à la connaissance et à l'admiration des hommes. Beethoven, Bach, Mozart, Haydn, Gluck, Hændel, Weber, Grétry, tous les musiciens de génie et de science, sont, pour le plus grand honneur du chiffre, comme s'ils n'avaient jamais existé. Un pareil résultat n'est-il pas une catastrophe, et le désirer seulement n'est-ce pas une effroyable impiété?...

« Non, direz-vous, nous ne rêvons pas de monstruosité pareilles ; nous ne songeons point à rompre ainsi avec le présent et le passé. La révolution, une fois accomplie, on traduira, en chiffres, tout ce que l'esprit humain a produit en musique jusqu'à cette heure ; il n'y aura rien de perdu. »

« Très bien ; alors vous croyez que les peuples civilisés consentiront, tous à la fois, à faire graver, réim-

primer, recopier, dans les nouveaux signes, l'immense quantité de livres, de partitions, de manuscrits musicaux accumulés depuis des siècles dans les bibliothèques, et à dépenser, pour cette traduction, un nombre inconnu de milliers de millions?...

» De telles folies ne se discutent pas. »

Hector BERLIOZ,  
Membre de l'Institut.

(Feuilleton du *Journal des Débats* du 19 février 1861.)

## VIII

Résumons-nous. Par deux fois, à Paris, l'administration municipale et l'administration préfectorale invitèrent les membres de l'Institut à se prononcer sur la valeur et l'utilité de la méthode Galin-Pâris-Chevé, et par deux fois, en 1847 et en 1850, la docte compagnie condamna l'enseignement de la musique chiffrée. Il fallait entendre, à cette époque, les clameurs et les récriminations de la secte !

Les anciens et les nouveaux galinistes ont, entre eux, ceci de commun : c'est qu'ils se posent en victimes et en martyrs, alors qu'ils ont la bouche pleine d'injures et qu'ils se livrent à de scandaleuses personnalités.

Ce sont précisément ces personnalités qui nous font sortir, une fois par hasard, de notre réserve habituelle, et si Messieurs les galinistes trouvent mauvais qu'on leur rende enfin la menue monnaie de leur pièce, qu'ils ne s'en prennent qu'à eux-mêmes et à leurs sottises attaques.

A. L.